

N° 31 - Décembre 2019

Bourg Centre

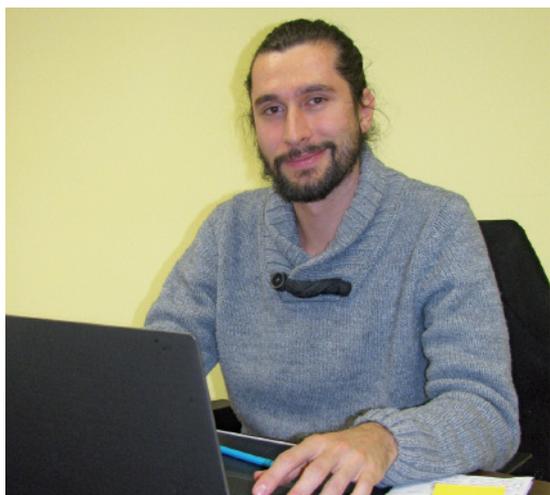
Le 5 novembre, la CCHA, la commune de Langogne, l'Association Terres de Vie en Lozère, le Département de la Lozère et la Région Occitanie ont signé le « Contrat Bourg Centre ». Le dossier de Langogne a été sélectionné pour bénéficier d'un accompagnement de la Région, sur les projets de Langogne qui concernent notre territoire.

Les Bourgs-Centre des bassins de vie ruraux doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles. De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des territoires ruraux. Cette nouvelle politique vise à accompagner les Bourgs-Centre dans



l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement.

Avec la signature de ce dispositif, la CCHA et la commune de Langogne souhaitent redonner une impulsion aux projets structurants pour notre territoire avec, par exemple, l'aménagement de l'îlot de l'ancien lycée. ■



Manager de Centre-Ville

La Communauté de Communes du Haut Allier a récemment recruté un manager de centre-ville, poste financé à 80% par l'État.

C'est la commune de Langogne qui héberge ce nouveau service. Jules Dutron a ainsi rejoint la Mairie depuis le 1^{er} octobre pour travailler sur le développement économique du centre-ville, l'habitat et l'accompagnement de porteurs de projets. En lien direct avec l'association des commerçants et la SCIC LAC48.COOP, il participe à l'animation de Langogne avec par exemple, l'organisation des Journées du Commerce de Proximité et du marché de Noël.

Enfin, Jules travaille en ce moment sur la mise en place d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). C'est un contrat qui permet notamment d'accéder plus facilement aux aides de l'État pour le renouvellement du parc immobilier. ■

Journée Nationale du Commerce de Proximité



Le samedi 12 octobre, Langogne a accueilli la Journée Nationale du Commerce de Proximité, de l'Artisanat et du Centre-ville.

Cet événement national rassemble déjà plus de 15 000 commerçants et 5 millions de particuliers curieux sur 500 communes. Pour sa première édition lozérienne, cette journée a été organisée par les commerçants de l'Association E.Langogne et de la SCIC Lac48.coop, avec l'aide de la Communauté de Communes du Haut Allier et la commune de Langogne.

L'objectif est de mettre en avant le travail, le savoir-faire et le quotidien des commerces de proximité à travers des activités de partage et de convivialité. À cette occasion, les commerçants du centre-ville ont proposé plusieurs animations dont un concours de selfies sur les réseaux sociaux. Une trentaine de personnes s'est prêtée au jeu, et deux d'entre elles ont eu la chance de remporter un bon d'achat. La remise des prix s'est déroulée à la mairie, en présence de M. LEMAINQUE, Président national des JNCP, et M. PALOMBI, Président de la Confédération des commerçants de France. ■

Transport d'électricité, du nouveau pour notre Ville et notre Région !

Le 27 septembre, a été inauguré et mis en service le poste électrique de Montgros, sur la Commune de Saint-Bonnet-Laval.

C'est le résultat de 8 ans d'études et de travaux, pour un montant de quelques 30 000 000 €, réalisés et financés par RTE (Réseau de Transport d'Électricité).

Un équipement structurant pour tout le Bassin de Vie de Langogne, car il sécurisera d'abord le réseau public de transport d'électricité de toute la région en améliorant la qualité de la fourniture grâce à l'interconnexion des lignes électriques très haute tension du secteur et à la réalisation en souterrain d'une liaison entre les postes électriques de Montgros et de Langogne.

De plus, grâce à la pose dans les tranchées RTE de Montgros à Langogne, ainsi que dans les tranchées ERDF de Montgros à Ancelpont, de fourreaux dédiés au passage de la Fibre Optique (le surcoût étant pris en charge par le Département), c'est l'installation du Très Haut Débit qui va s'en trouver facilitée sur ce territoire du Nord-Est lozérien. Et l'arrivée, déjà effective ou prochaine, de la Fibre Optique dans tout ce territoire, jusqu'à présent très démunie en matière de télécommunications et particulièrement



soumis aux aléas climatiques, va profondément changer la vie ici !

Enfin, cet équipement nouveau va générer des retombées fiscales, d'un montant annoncé par M. François BROTTE, président du directoire de RTE, de l'ordre de 130 000 € par an, pour les collectivités territoriales concernées et ainsi améliorer sensiblement leurs ressources financières et leur capacité d'investissement. ■

Inauguration des locaux de la Chambre d'Agriculture



Le 22 novembre a eu lieu, en présence de Madame la Préfète et du Conseiller Départemental Bernard PALPACUER, l'inauguration des nouveaux locaux de la Chambre d'Agriculture de la Lozère dans l'ancien bâtiment « Valsmaïlle » cédé par la commune. Ce bâtiment entièrement rénové hébergera également les formations du CFPPA, les permanences de la MSA, de la Forêt privée, et le dispositif inter consulaire RELANCE. Christine VALENTIN, Présidente de la Chambre d'Agriculture, a remercié l'État et le Département partenaires financiers de l'opération ainsi que la commune de Langogne. ■

Toilettes Ulis et Maternelle

Des travaux de rénovation ont été réalisés à l'école publique durant les vacances d'été pour un montant de 65 533 € TTC. ■

Éclairage public

Sur les quelques 975 points lumineux référencés sur la commune de Langogne :

32.6 % soit 318 points ont été passés en LED grâce à trois campagnes financées par le SDEE et le FEDER. Ces opérations ont permis en outre le renouvellement des armoires, la Zone Industrielle Rive Droite, la traversée de Langogne sur la RN 88 ainsi que certains points individuels. La poursuite des travaux sera financée par le SDEE uniquement pour une aide de 250 € / par lampe.

Lors des interventions sur la commune, certains renouvellements ont aussi été réalisés lors de réparations, qui sont au nombre de :

- 103 renouvellements lors des 234 opérations en 2017
- 139 renouvellements lors des 268 opérations en 2018. ■



Pose de panneaux photovoltaïques

Les travaux d'extension des garages des Services techniques devraient se terminer dans les prochains jours. Des panneaux photovoltaïques seront posés sur le toit, et dans la foulée, c'est une partie du toit du gymnase qui sera couvert de panneaux. Ces deux opérations apporteront des ressources supplémentaires à la commune. ■



Épisode cévenol

Le 23 novembre, l'Allier et le Langouyrou sont sortis de leur lit. Dès 3h30, la cellule de crise était activée au Centre de Secours de Langogne. Pompiers, Mairie et Gendarmes ont coordonné leurs actions en lien permanent avec la Préfecture. Alertes et contacts avec les riverains, mises en sécurité de bâtiments et d'accès proches des rives, évacuations de véhicules, la mobilisation n'a cessé que le 24 à midi avec la fin des opérations de surveillance des pompiers de Langogne. Seuls quelques dégâts ont été constatés dans certaines habitations sur les rives du Langouyrou. ■

Les consultations de spécialistes se développent au Centre Hospitalier de Langogne



Le Centre Hospitalier de Langogne propose des consultations de spécialistes médicaux et paramédicaux venant de Mende et du Puy en Velay.

L'offre offerte à la population du territoire s'accroît.

Gynécologie : D^r PREVOST-FEREY (Hôpital Lozère)

Sage-Femme : M^{me} SOULAYROL (Hôpital Lozère)

Cardiologie : D^r MAURIN (Mende)

Mémoire-Gériatrie : D^r NOUVEL-CHARMASSON (Hôpital Lozère)

Oncologie : D^r CALS (Hôpital Lozère)

Ophthalmologie : D^r GRANIER (Centre Hospitalier Émile Roux)

Urologie : D^r LARGERON (Clinique Bon Secours)

Orthopédie : D^r GORDUZA (Clinique Bon Secours)

Viscérale-Digestif : D^r BOJANIC (Hôpital Lozère)

Diététique : M^{me} VIDAL (Centre Hospitalier Langogne)

Psychomotricienne : M^{me} SCHNEIDER (Langogne)

Centre de Dépistage et vaccination : (Hôpital Lozère)

Radiologie : à noter radiologie programmée une fois /semaine - Centre Henri DUNANT.

Le Centre Hospitalier de Langogne est à votre disposition pour tout renseignement et prise de rendez-vous. Pour cela, vous pouvez contacter le secrétariat des consultations au **04 66 69 78 00**.



Extension maison de santé

La Communauté de Communes du Haut Allier (CCHA) a lancé les travaux d'extension de la Maison de Santé de Langogne Haut-Allier.

L'objectif de ces travaux est de pouvoir créer 2 cabinets médicaux supplémentaires et d'assurer une liaison physique entre la Maison de Santé et le Centre Hospitalier.

Les travaux d'un montant total de 236 885,55 € HT

(hors étude et maîtrise d'œuvre) seront financés de la manière suivante :

Subvention obtenue de l'État (DETR) :

60 % - 142 131,33 €

Subvention obtenue de la Région Occitanie :

20 % - 47 377,11 €

Autofinancement CCHA :

47 377,11 €

Gestion de l'eau

Répartition des compétences entre les communes et la Communauté de Communes du Haut Allier :

1/ La compétence «Eau et Assainissement» :

Cette compétence reste aux Communes jusqu'en 2026 dans la mesure où les Conseils Municipaux l'ont unanimement décidé.

Les conditions de ce transfert au 1^{er} janvier 2020 n'étaient pas réunies pour permettre une bonne gestion de cette compétence à l'échelle de la Communauté de Communes.

Des études vont néanmoins être engagées dès 2020 pour faire un état des lieux de la situation en matière d'unités de distribution d'eau de consommation humaine, de réseaux d'assainissement et de dispositifs de traitement des eaux usées. Cette étude devra également permettre de faire converger les prix de l'eau à l'échelle du territoire du Haut Allier.

2/ La compétence «GEMAPI» (Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) :

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), cette compétence a été rattachée aux Communautés de Communes à effet du 1^{er} janvier 2018.



L'État n'a pas prévu de compensations financières pour l'exercice de cette compétence mais a introduit la possibilité pour les Communautés de Communes d'instituer une taxe GEMAPI destinée à couvrir les dépenses engagées.

Le Conseil Communautaire a décidé de mettre en place cette taxe pour lui permettre de poursuivre des actions telles que

l'entretien des berges de rivières, les opérations de faucardage sur le Lac de Naussac ainsi que des investissements pour améliorer la qualité des eaux (lutte contre les effets de l'eutrophisation sur le Lac de Naussac notamment).

Le produit attendu au titre de la taxe GEMAPI a été fixé à **65 000 €** pour l'année 2020 (soit un montant par habitant de 9,17 € alors que le plafond a été fixé à 40 € par la loi) et son utilisation sera retracée dans un budget annexe spécifique créé à cet effet.

En ce qui concerne le suivi de cette compétence GEMAPI et l'animation des actions menées, la CCHA a conclu un partenariat avec l'Établissement Public Loire, gestionnaire du Lac de Naussac. Aux termes de ce partenariat, l'EPL a proposé un appui technique sans contrepartie financière pour la CCHA jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Sport scolaire à l'honneur

M ercredi 13 novembre, sur le site de Naussac, ont eu lieu les championnats régionaux de cross UGSEL. Durant tout l'après-midi et sous un joli soleil, ce sont près de 800 jeunes, venus de toute l'Occitanie, qui ont pris part aux différentes courses tracées entre la base nautique, le petit plan d'eau et le mas d'Armand. Lors de la remise des récompenses, les participants et leurs enseignants ont

souligné la beauté du site et des parcours élaborés par les trois professeurs d'EPS de l'Ensemble Saint Pierre Saint Paul : W. BLANC, A. DURAND et A. JUYOL. Côté résultats, Anna PONTIER se classe 1^{ère} en Cadettes, Evan BONNEFILLE 3^e en Cadets, de nombreux top 10 mais surtout beaucoup de dépassement de soi de la part des élèves qui ont fièrement et dignement représenté leur établissement. Et un grand bravo aux organisateurs qui ont su mettre en valeur le site de Naussac. ■



Centre Communal d'Action Sociale

L e repas du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le **dimanche 12 janvier 2020** à la salle polyvalente. Bénéficiaires : personnes de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale.

Les colis de Noël Ville seront distribués par les membres du CCAS mi-décembre 2019. Bénéficiaires : personnes de plus de 80 ans inscrites sur la liste électorale.

Les personnes correspondant à ces critères pour le repas ou le colis qui n'auraient pas reçu le courrier d'inscription début décembre pour les premiers et mi-novembre pour les autres sont priées de se faire connaître en Mairie avant le 10 décembre 2019.

Les colis de Noël Hôpital seront distribués aux résidents mi-janvier 2020.

Nous vous rappelons qu'un registre pour personnes vulnérables est ouvert en Mairie. Vous pouvez vous inscrire ou y inscrire quelqu'un... Pour tout renseignement s'adresser aux services administratifs de la Mairie. ■

Dates des foires 2020



- 4 janvier
- 1^{er} février
- 28 mars (Foire Concours)
- 2 mai
- 6 juin
- 29 août
- 17 octobre
- 14 novembre
- 1^{er} décembre

Dossiers subventions

L es dossiers de subventions pour les associations sont disponibles en Mairie et sur le site de la Commune (www.langogne.com). Ils doivent être retournés, en Mairie, au plus tard le **31 janvier 2020**.

Attention, les dossiers incomplets et ceux retournés après le 31 janvier ne seront pas étudiés par la commission. ■

Cimetière

U ne signalétique a été mise en place à l'intérieur du cimetière. Le plan du cimetière a été divisé en trois parties matérialisées par trois couleurs différentes. Parallèlement, des panneaux reprenant la couleur de chaque section ont été installés dans les allées. Un plan complet a été réalisé et affiché aux entrées du cimetière avec la liste des familles inhumées. Un répertoire par ordre alphabétique est installé à côté du plan avec mention de la section ce

qui permet un repérage rapide et facilite les recherches de sépulture. Si vous remarquez des manques d'information, des inexactitudes (noms, prénoms) nous vous invitons à prendre contact avec les services de la Mairie en charge la gestion du cimetière afin de mettre à jour les données. Merci de votre collaboration. Le CCAS a contribué à hauteur de 1300 €. ■



En attendant Noël

Vendredi 13 décembre Fête des lumières

Crazy Color Friends vous donne rendez-vous à partir de 18h pour la 1^{ère} Fête des Lumières à Langogne. Rendez-vous au chalet des commerçants (devant la Halle) pour une soirée riche en convivialité, en partage et en lumières : chants et cantiques de Noël par les écoles de Langogne, la chorale d'enfants de l'EDML et des chorales d'établissements des communes voisines, illumination de la Halle et du Centre-ville par les petits et grands, amenez vos lumignons et bougies pour illuminer la Ville! Lâcher de lanternes géantes à 19h30 pour illuminer le ciel langonais. Durant toute la soirée vente de vin chaud, chocolat chaud et velouté de potiron.

du 2 décembre au 2 janvier La Course aux Indices

Les Agricultur'elles vous proposent « La Course aux Indices » en partenariat avec les commerçants et l'Office de Tourisme (renseignements à l'Office de Tourisme).

Dimanche 22 décembre Église de Langogne

18h30 - Concert de la Chorale « Chant'aux Vents ».

Dimanche 15 décembre Marché de Noël

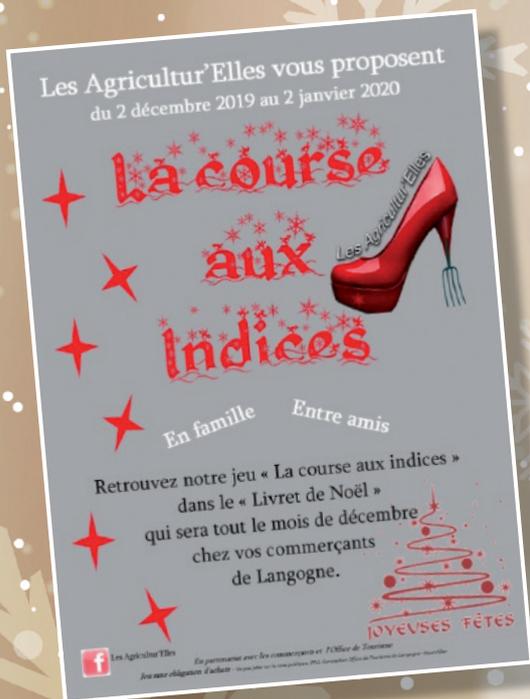
L'Association E-Langogne vous convie à son marché de Noël qui se déroulera le dimanche 15 décembre salle polyvalente de 10 h à 17 h, en présence du Père Noël, diverses animations seront proposées dont la photo avec le Père Noël... Idées cadeaux, produits du terroir, etc...

Jeudi 19 / Vendredi 20 décembre

Spectacle « La Pêche au Bonheur ». Dans le cadre de la Saison Culturelle, six représentations offertes aux scolaires.

Samedi 21 décembre Spectacle « La Pêche au Bonheur »

2 représentations : 16 h (tout public à partir de 6 ans) et 18 h (à partir de 4 ans). Renseignements : Office de Tourisme et Les Fadarelles).



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous adressent tous leurs meilleurs vœux.